



FR18CR29ADD1

AS (2018) CR 29
Addendum 1

SESSION ORDINAIRE DE 2018

Quatrième partie

COMPTE RENDU

de la vingt-neuvième séance

8 octobre 2018 à 16 heures

ADDENDUM 1

Observation des élections présidentielle et législatives anticipées en Turquie (24 juin 2018) (Suite)

L'intervention suivante a été communiquée au service de la séance pour publication au compte rendu par un membre inscrit sur la liste des orateurs et présent en séance mais qui n'a pu être appelé à la prononcer faute de temps.

M^{me} ANAGNOSTOPOULOU (*Grèce*) – Les récentes élections en Turquie marquent une nouvelle ère pour le pays. Elles marquent le passage dans un système présidentiel original, dans lequel le Président de la République a trop de pouvoirs. Nous dirions que c'est un système unilatéral d'autorité, hors du contrôle institutionnel.

Les élections se sont déroulées dans le cadre d'un régime d'urgence imposé au pays après le coup d'État de juillet 2016. Cela signifie que les libertés ont été considérablement limitées. Permettez-moi de vous rappeler que des dizaines de milliers de personnes ont été renvoyées du secteur public. Parmi elles, 5 822 universitaires et plus de 30 000 professeurs de l'enseignement secondaire. Toutes ces personnes se sont vu refuser le droit de travailler, mais également le droit de circuler librement (interdiction de quitter le pays, emprisonnement).

L'interdiction du fonctionnement des syndicats, des unions de journalistes, des universités privées, ainsi que la persécution d'un grand nombre de journalistes rendaient absolument impossible le mouvement des idées, le libre exercice de l'opposition et les critiques adressées au Président Erdoğan. Les élections se sont donc déroulées dans des conditions d'inégalité, en raison du manque d'informations multilatérales et de liberté d'expression. Le plus important était la tentative de saper la présence dans les élections du parti de gauche pro-kurde HDP. Depuis novembre 2016, Selahattin Demirtas, dirigeant du HDP, est en prison avec 15 députés de son parti. La présence du HDP au niveau local a également été affaiblie par l'emprisonnement de maires et d'acteurs locaux proches de lui.

Même si les élections se sont déroulées sans problèmes dans leur partie officielle, elles se sont déroulées dans un régime essentiellement non démocratique, dans un régime de peur et d'autoritarisme. Après les élections et malgré la levée du régime d'urgence, la loi antiterroriste qui a remplacé ce régime agit de la même manière répressive.